

site pas à dire que la politique suivie par sir Charles Metcalfe en Canada a l'entière approbation du gouvernement de Sa Majesté. Le choix d'un homme de talents éprouvés et de vues libérales bien connues, tel que sir C. Metcalfe, pour gouverneur du Canada, était parfaitement en harmonie avec la marche que le gouvernement de S. M. veut suivre dans ce pays. Mais quoique sir Charles Metcalfe ait pour mission de réaliser ces vues du gouvernement métropolitain, il n'en est pas moins déterminé de résister à toute demande incompatible avec la dignité de la couronne. Je terminerai en disant que sir Charles Metcalfe, en suivant cette marche, aura tout l'appui du gouvernement de la métropole.

Lord John Russell désire savoir si le gouvernement a l'intention de communiquer à la chambre les instructions envoyées par lui à sir Charles Metcalfe, ou la correspondance échangée entre le gouverneur et le ministre des colonies.

Lord Stanley.—Il n'a pas été envoyé de telles instructions à sir Charles Metcalfe ; mais si le noble lord le désire, je lui expliquerai en temps opportun la marche suivie par sir Charles Metcalfe, et le ferai d'une manière satisfaisante.

Lord John Russell dit qu'en faisant cette question il n'a eu l'intention d'imputer aucun blâme à sir Charles Metcalfe.

M. Roebuck.—Je demande le rappel à l'ordre (applaudissements). Il ne paraît pas juste que le noble lord agite cette question pendant que la chambre n'est pas en possession des documents nécessaires et que les honorables membres qui auraient des observations à faire sur le sujet ne sont pas en mesure de les faire.

IRLANDE.

—M. O'Connell vient d'adresser la lettre suivante, de Derrynane-Abbey, à M. Supple, en date du 28 décembre 1843.

« Mon cher Supple, j'ai craint un moment que le peuple irlandais ne se laissât entraîner à quelque manifestation turbulente et ne se mit ainsi à la discrétion des ennemis héréditaires du pays ; mais le danger est passé, et tout cet étalage de forces militaires finira par devenir ridicule, car il est complètement inutile. Que le peuple irlandais reste calme, et il obtiendra bientôt tous les avantages que doit lui assurer l'indépendance législative. Renfermons nos efforts dans les limites de la loi, et le parlement irlandais ne tardera pas à se réunir dans College-Green. L'aspect des affaires publiques, soit intérieures soit extérieures en Angleterre, prouve que l'Angleterre aura bientôt besoin du dévouement et du bras vaillant de l'Irlande ; et elle les obtiendra, car elle abandonnera le ton de l'audace et de l'insolence, et nous rendra enfin la justice que nous sollicitons. L'union entre les deux pays se trouverait consolidée et deviendrait perpétuelle, si on lui donnait pour base la justice, et ceux qui voudraient une autre base sont des ennemis plus dangereux de l'Angleterre que de l'Irlande.

« Nous qui sommes les sincères amis des deux pays, nous voulons rendre indissoluble leur union en la cimentant par des intérêts et une bienveillance réciproques. Aucun autre lien ne saurait être perpétuel ; il pourra bien durer de nos jours, car nous avons apprécié depuis longtemps le prix de l'union ; mais l'époque n'est pas loin où tout autre lien que celui de l'égalité et de la justice deviendrait intolérable et finirait par devenir dangereux à la paix et à la prospérité de l'empire.

« J'ai l'honneur, etc.

Daniel O'Connell.»

FRANCE.

On lit dans le *Sidèle*, sous le titre de Revue de Paris :

« Le jeu de paume était fort à la mode dans ces derniers temps ; aujourd'hui nos dandys accordent une faveur toute spéciale à l'exercice de la boxe, qui touche de plus près au sport. On sait de quelle estime jouit chez les Anglais l'art d'appliquer un coup de poing avec adresse et vigueur. C'est là le complément nécessaire de toute éducation *fashionable*. Il faut savoir au besoin riposter à un argument brutal avec la logique persuasive que la nature a plantée au bout de nos bras ; il faut qu'un vrai dandy soit en état d'offrir à chacun ses armes : au gentleman l'épée ou le pistolet ; au matelot et au charretier le combat à coups de poings. Ce principe libéral a toujours été en honneur chez nos voisins ; en tout temps, l'aristocratie anglaise a compté parmi ses membres les plus illustres des boxeurs habiles et redoutés.

Ce talent n'a pas été inutile à sir Robert Peel dans sa carrière politique ; plus d'un homme d'état s'est ouvert ainsi le chemin du parlement et a acquis un portefeuille par la force de ses poignets. L'art de boxer est devenu en Angleterre un élément constitutionnel, pratiqué surtout dans les élections. Le roi George IV était un boxeur de premier ordre ; à son couronnement, il voulut que la principale entrée du Westminster, où se faisait la cérémonie, fût gardée par la compagnie des boxeurs de profession, sous le commandement de Cribb, leur chef, à l'exclusion de la force militaire et de la police. Il n'est sorti d'honneurs que le souverain et le pays n'aient décorés à un art dont l'influence est si puissante.

Les professions de boxe sont traitées avec la plus grande distinction et jouissent de la considération accordée aux citoyens les plus recommandables. Un de ces maîtres, le fameux Gully, fut élu membre du parlement ; il siégea longtemps parmi les représentants de la nation, et il s'est retiré, il y a quelques années, dans ses terres du Yorkshire, où il exerce toutes les prérogatives attachées à la qualité de seigneur châtelain.

Voilà les exemples et les mœurs que nos dandys envient à l'Angleterre et qu'ils veulent implanter chez nous. Ils y mettront le zèle et l'ardeur qui ont fait le succès des courses de chevaux. Déjà, par leurs soins, un pro-

fesseur de boxe est venu s'établir à Paris, où de nombreux élèves se sont hâtés de prendre ses leçons. Il s'est présenté muni de nombreuses lettres de recommandation, émanées de toutes les classes de la société anglaise, les quakers exceptés, car cette secte religieuse prohibe tous les exercices violents et ne néglige aucune occasion de manifester ses sentiments à ce sujet.—Le professeur Cootes en fut informé d'une façon piquante.

M. Cootes est non seulement passé maître dans l'art de boxer, mais encore l'Angleterre le compte au nombre de ses plus fameux coureurs. Etant à Brighton où il avait figuré dans plusieurs assauts de boxe, il s'engagea à courir cent milles en vingt quatre heures. Après avoir accompli cette entreprise avec honneur, accablé de fatigue, il s'était mis au bain, lorsqu'on vint l'avertir que le révérend docteur... désirait le voir et le pria de se rendre immédiatement chez lui. Pensant que le docteur était un de ceux qui avaient parié pour lui et qu'il voulait lui remettre un cadeau, Cootes se hâta de quitter sa baignoire et d'obéir à l'appel du révérend.

En arrivant chez le quaker, il fut introduit dans un grand salon où se trouvaient réunis une vingtaine de graves personnages vêtus de noir et coiffés de chapeaux à larges ailes.

On le reçut avec une austère politesse et on lui apprit que le but principal de la réunion était de réciter des prières pour son âme. La cérémonie commença aussitôt. Cootes, surpris et désappointé, n'osa pas battre en retraite ; il prit part à l'office, qui lui fut très pénible, à cause des nombreux changements de position exigés par le rituel. Tantôt il fallait se mettre à genoux, tantôt se tenir debout, et ces fréquentes évolutions, qui se succédaient rapidement, le firent cruellement souffrir.

Il était sur le point de balbutier quelques excuses et de se retirer lorsqu'un quaker, s'apercevant de son intention, le prit par le bras et lui dit : « Sois patient frère, et tu recevras ta récompense. » Ces mots ranimèrent son espoir et son courage ; il attendit, et au bout d'une heure, la dernière oraison étant terminée, le révérend docteur s'approcha de lui et le congédia en lui mettant dans la main un petit paquet soigneusement cacheté. Dès qu'il fut hors de la maison du quaker, Cootes s'empressa de rompre le cachet ; mais au lieu de bank-notes il ne trouva sous l'enveloppe qu'une feuille de papier pliée en quatre et contenant ce peu de mots :—« Tu es un fû, et tu offenses le ciel en faisant un si mauvais usage des membres que la Providence t'a accordés à de meilleures fins. »

ESPAGNE.

—Les journaux du 19 janvier annoncent que Marie-Christine devait effectuer son retour en Espagne dans les premiers jours de février. Une feuille catalane dit que l'ex-régente devait passer par la Junquière.

—Les termes de la capitulation du fort Figuières sont arrivés à Madrid. On donnera des passeports aux chefs. Les soldats seront incorporés dans l'armée ou recevront des congés s'ils ont fini leur temps.

AUTRICHE.

—Une lettre de Vienne, du 29 décembre, porte ce qui suit :

« On croit que le gouvernement est sur le point d'adopter certaines mesures préventives plus sévères que celles qui existent contre la presse intérieure et surtout contre la presse extérieure. La manière dont on a parlé depuis quelque temps de l'Autriche, de son gouvernement et de ses institutions, a beaucoup contribué à inspirer cette sévérité au cabinet de Vienne. »

Réflexions d'un Grec sur la révolution d'Athènes.—(Extrait d'une correspondance particulière.)—Sans vouloir juger des causes et des événements de la révolution grecque, nous ne croyons pas inutile toutefois de vous signaler un fait important qui en est la conséquence : c'est le changement de l'opinion populaire à l'égard de la Russie. La nation a été profondément blessée de voir le czar imposer ses actes, rappeler impérieusement son ministre plénipotentiaire, Ratakazis, et la menacer de loin, en quelque sorte, comme l'enfant qu'on régente. Elle, trouvant que son gouvernement ne lui donnait pas assez de garanties, a redemandé la constitution promise, et comme on la lui refusait, elle l'a prise elle-même. Voilà tout.

« Les Etats rus, comme l'empire moscovite, par la pensée individuelle et arbitraire d'un chef, ont nécessairement horreur du principe qui les attaque au cœur, et en ce sens, Nicolas a agi conséquemment. Mais, pour cela, craindre que l'équilibre européen soit troublé, et que demain l'Orient surcombe sous la valeur des armées russes, c'est une frayeur fautive et puérile.

« L'Angleterre et la France, forcés de défendre, en Grèce, le principe constitutionnel, qui est leur propre cause, peuvent, avec des flottes, arrêter tous leurs projets d'ambition ou de vengeance. Et d'ailleurs, ce colosse du Nord, faible déjà à raison de sa grandeur démesurée, a bien assez de contenir au dedans l'esprit de réforme qui le travaille de toutes parts, sans penser à étendre ses conquêtes.

« Persécuteur implacable du catholicisme, Nicolas nourrit toujours le chimérique projet de créer une Eglise orientale pour l'opposer à votre Eglise d'Occident. Ses plus chères espérances reposaient sur les Grecs ; mais les Grecs aiment la liberté, et, en voyant la Russie insulter aujourd'hui à leur gouvernement constitutionnel, ils ont cessé de désirer la prépondérance de sa politique et de son influence. La nation hellénique, qu'il ne faut point restreindre à la Morée, mais qui est répandue dans beaucoup de provinces de l'empire ottoman, est partout et homogène, et ses vœux comme ses sympathies sont pour le triomphe du *syntagma* ou de la constitution. De la sorte, elle s'est retournée vers l'Occident, et elle espère que ses grands peuples, gardiens de la civilisation et protecteurs des faibles, les défendront.